

PROGRAMMATION DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION SPORTIVE 2012/2013

Toutes catégories collège 2002/2002/2000 benjamins 1999/1998 minimes 1997/1996 cadets
(Possibilité cette année d'intégrer 1 (ou2) cadet première année dans une équipe de sport collectif)

LA LICENCE UNSS EST OBLIGATOIRE POUR PRATIQUER UNE OU PLUSIEURS ACTIVITES DANS LE CADRE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE (certificat médical + autorisation des parents)

COÛT DE LA LICENCE 18 EUROS, DEPLACEMENTS ET COMPETITIONS COMPRIS

(contactez un professeur d'EPS ou un représentant élève)

| ACTIVITES | RESPONSABLES | LIEU DE PRATIQUE | HORAIRES |
|------------------------------------|-------------------------|----------------------|--|
| VOLLEY-BALL BASKET-BALL | Mr Colson Mr Meunier | GYMNASSE SAINT-SAËNS | MERCREDI De 13 H30 à 16 H30 VENDREDI De 12H15 à 14H |
| BADMINTON | Mlle Matras | GYMNASSE SAINT-SAËNS | MERCREDI de 13H30 à 16H 30 |
| BADMINTON | Mlle Matras | GYMNASSE SAINT-SAËNS | MARDI 16 H à 17 H 17H à 18H |
| FUTSAL-BASKET VOLLEY | Mr Meunier | GYMNASSE SAINT-SAËNS | JEUDI 16H à 17H 17H à 18H |
| ESCALADE | Mr Bourson | GYMNASSE SAINT-SAËNS | MERCREDI de 13h30 à 15h 15h00 à 16H30 |
| V.T.T. | Mme Maréchal | LOUISE MICHEL | MERCREDI de 13h30 et 16h30 (17h30) |

Adaptation possible des horaires en fonction des effectifs

Horaires des centres UNSS de Chaumont:

Centre Natation

De 13H30 à 15Heures (toutes catégories **les non nageurs compris**)

Centre VTT

De 13heures à 13 heures15 rendez vous au collège Louise Michel.

Départ 13 heures 30 retour 16heures 30 puis plus tard au printemps

Exigence : Disposer d'un VTT en très bon état.

Centre Escalade (SAE gymnase du Collège Camille Saint-Saëns)

13 heures 30 à 15 heures pour les collégiens, pôle promotion.

De 15 heures à 16 heures 30 pour les lycéens et compétiteurs.

Centre Gymnastique (salle spécialisée de gymnastique)

De 13 heures à 14 heures30 TOUS NIVEAUX

De 14heures 30 à 16 heures CONFIRMES

Centre STEP (nouveau gymnase 13H30)

Les élèves désirant participer aux centres UNSS doivent impérativement le signaler à un professeur d'EPS qui préviendra le responsable du centre (licence/contrôle des présences)